

CACES® CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS À CONDUCTEUR PORTÉ (R489)

Présentation

› Descriptif

Mise en œuvre des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté des catégories

- Cat. 1A : transpalettes à conducteur porté et préparateurs de commandes sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée $\leq 1,20$ m),
- Cat. 1B : gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée $> 1,20$ m),
- Cat. 2A : chariots à plateau porteur (capacité de charge ≤ 2 tonnes),
- Cat. 2B : chariots tracteurs industriels (capacité de traction ≤ 25 tonnes),
- Cat. 3 : chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux de capacité ≤ 6 tonnes,
- Cat. 4 : chariot élévateurs frontaux (capacité nominale > 6 tonnes)
- Cat. 5 : chariots élévateurs à mât rétractable,
- Cat. 6 : chariots élévateurs à poste de conduite élevable (hauteur de plancher $> 1,20$ m)

› Objectifs

Appliquer les connaissances théoriques et les compétences pratiques nécessaires à la conduite en sécurité des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté de la catégorie concernée

› Les + Promotrans

- Une pédagogie active et évolutive en prenant en considération les acquis du stagiaire,
- Des formateurs compétents dans la gamme de matériel concerné,
- Un suivi adapté à chaque stagiaire durant toute la formation,
- Des équipements permettant de réaliser des mises en situation réelles de travail

› Pré-requis & conditions d'accès

- Lire et comprendre la langue française



Compétences et débouchés

› Compétences visées

- Circuler à vide comme en charge avec un chariot de manutention automoteur à conducteur porté
- Utiliser en sécurité les chariots automoteurs de manutention à conducteur porté des catégories concernées

› Certification

Délivrance d'un certificat CACES® R489 en rapport avec la catégorie concernée sous réserve de la réussite aux tests finaux

› Perspectives professionnelles

- Préparateur de commandes
- Réceptionnaire
- Cariste
- Agent logistique





Programme

➤ Durée

7h à 35h en fonction du profil du candidat.

7h = test sec (avec présentation obligatoire d'un justificatif de formation par l'employeur),

35h = initiation dans la conduite de chariots de manutention automoteurs à conducteur porté.

➤ Intitulés des modules

Partie Théorie :

- Réglementation
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Types de chariots et catégories de la Recommandation R.489
- Notions de lecture de plaques de charge
- Risques liés à la conduite des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Vérifications d'usage
- Exploitation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Partie Pratique :

- Prise de poste
- Vérifications
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste
- Opérations d'entretien et de maintenance

Passage du test CACES® Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

➤ Méthodologie

Participation active des candidats lors des apports théoriques et des mises en situation pratiques

➤ Modalités d'évaluation

Passage de 2 tests à l'issue de la formation :

- Théorique (questionnaire)
- Pratique (utilisation de l'engin)



Infos pratiques

➤ Référence(s)

20517478, 20517977, 20517890, 20518009, 20517927, 20518085



Groupe
promotrans

